

## **Transparence accrue dans les négociations de l'UE avec des pays tiers – les S&D saluent la publication du mandat de l'UE pour l'accord post-Cotonou**

---

CZERNY-GRIMM, Inga

17/07/2018

Le Groupe S&D salue la publication par le Conseil, ce 16 juillet, des directives de négociation récemment adoptées. Celles-ci concernent le futur accord de partenariat entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Le nouvel accord UE-ACP doit remplacer l'actuel accord de Cotonou, qui expire en 2020.

**Maria Arena, eurodéputée et porte-parole S&D pour l'Assemblée parlementaire conjointe ACP-UE, a déclaré ceci :**

« Le Groupe S&D demande depuis longtemps plus de transparence dans les **négociations de l'UE avec des pays tiers**. Étant donné que cela concerne aussi la publication des mandats de négociation, nous saluons cette mesure prise par le Conseil. Nous nous attendons à ce que cela devienne la norme des directives de négociation de l'UE. »

« En effet, les eurodéputés ont récemment adopté leurs priorités pour l'accord post-Cotonou. Nous avons souligné, en particulier, l'importance du maintien du cadre ACP-UE. Tant l'UE que les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ont conscience de la force de ce partenariat unique en son genre, qui leur offre un forum pour trouver des réponses aux défis communs. Nous sommes heureux de constater que le Parlement, la Commission et le Conseil partagent cet objectif, de même que nos partenaires ACP. »

« Dans ce contexte, nous suivrons de près les négociations, afin de faire en sorte que l'accord final contienne une dimension parlementaire forte, une surveillance et une responsabilisation accrues dans le domaine des droits de l'homme, et qu'il prévoit le renforcement du rôle de la société civile. Par ailleurs, il est essentiel que ce nouvel accord renforce la cohésion au niveau régional, au sein du groupe d'États ACP et à travers le partenariat de celui-ci avec l'UE. »